

Recherches sociographiques



Lionel GROULX, *La découverte du Canada, Jacques Cartier*

Jacques Mathieu

Volume 10, numéro 1, 1969

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055453ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055453ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Mathieu, J. (1969). Compte rendu de [Lionel GROULX, *La découverte du Canada, Jacques Cartier*]. *Recherches sociographiques*, 10(1), 132–133.
<https://doi.org/10.7202/055453ar>

teur-progressiste, de ce « monstre sacré » que fut, à divers moments et selon des plans³ différents, l'énigmatique Henri Bourassa. Il est certain que le biographe qui pourra délier l'écheveau de ce destin aura du coup mis à jour de nombreux traits de l'âme québécoise.

André BEAULIEU

*Bibliothèque générale,
Université Laval.*

Lionel GROULX, *La découverte du Canada, Jacques Cartier*, Montréal, Fides, 1966, 194 p. (Collection *Fleur de Lys*).

À l'occasion du quatrième centenaire de la découverte du Canada, on insiste auprès de l'abbé Groulx pour qu'il relate l'œuvre de Jacques Cartier. Depuis lors, plusieurs historiens ont étudié la période des découvertes, énoncé de nouvelles hypothèses et reproduit des documents auparavant inconnus. Dans cette réédition, l'auteur en tient compte; il affirme même avoir pris son bien chez ces derniers. De fait, Groulx présente une étude constituée par la matière du premier volume, enrichie et révisée par les publications postérieures. L'approche du sujet demeure toutefois traditionnelle: on y tient bien plus compte des hommes, des dates et des événements qui sont passés à l'histoire que des entreprises de pêche, plus ou moins anonymes et dépourvues de caractère officiel, mais à certains points de vue encore plus importantes que les premiers.

Dans son étude, l'auteur procède du général au particulier: de la découverte du Nouveau-Monde à celle de l'Amérique du Nord, puis du Canada. Il explique les faibles répercussions provoquées par les établissements Vikings dans l'opinion européenne et sur la cartographie de l'époque et il démontre comment les besoins économiques et l'esprit d'expansion du christianisme ont entraîné la reprise des recherches. Groulx précise ensuite le rôle joué par les quatre pays qui se sont lancés à la découverte de l'Amérique du Nord. Des navigations assidues des Portugais, il retient surtout l'œuvre des Corte-Real. Il explique le peu d'intérêt des Espagnols pour cette contrée par leur préoccupation d'extraire les richesses de l'Amérique centrale. Il fait aussi le point sur l'aventure de l'anglais Cabot avant de s'attacher à l'œuvre des Français. Dans la dernière partie, consacrée à Jacques Cartier, l'auteur mentionne les buts poursuivis par les Français: il signale la « mystique de commerçants » qui prévalut lors des deux premiers voyages et l'orientation religieuse et colonisatrice qui se manifesta à partir de 1538. Il commente en détail les relations des découvertes, détermine la route suivie, les endroits visités, les circonstances des séjours et les conséquences de chaque voyage.

Quelques vétilles déparent toutefois son œuvre. Ainsi, une mise en page déroutante laisse croire que Colomb était au service des Portugais. L'auteur se permet même une contradiction à l'égard de la position des Espagnols face aux entreprises françaises (voir les pages 49 et 143-144). Mais surtout, il accepte sans contester la supposition fort discutable de l'intérêt manifesté par les princes envers les découvertes. Sa preuve est d'ailleurs très faible: il signale l'activité diplomatique et il cite la commission accordée à Cartier par « vouloir et commandement du Roy ». « Autre détail important, ajoute-t-il, ce ne sont plus deux vaisseaux qui seront confiés au capitaine malouin, mais trois ». Mais ne convenait-il pas de signaler sous quelle autorité une commission était émise? Comment expliquer le choix d'un navigateur, certes expérimenté, mais inconnu, pour réaliser un objectif de si grande importance dans l'esprit du roi? D'autre part le roi était-il si pauvre qu'il n'ait pu suivre l'exemple de commerçants qui, chaque année, depuis près de trente ans, armaient un ou plusieurs navires « pour faire la pesche des Terresneuves »? Quelle commune mesure y a-t-il enfin entre les trois bateaux et les cent hommes de Cartier en face de la flotte de

300 voiles, 74 galères et 30,000 hommes de l'empereur Charles-Quint, destinées à déloger de Tunis le renégat Barberousse? Si la comparaison et l'étude des activités et des dépenses royales à cette époque illustrent le degré d'intérêt des princes envers les Terresneuves, une conclusion négative semble s'imposer.

À cette exception près, le volume de Groulx est clair et précis. L'auteur fait une critique très serrée des sources et des études et n'admet que l'évidence. Dans les cas litigieux, il présente un état de la question, donne les certitudes acquises, les doutes soulevés et les problèmes en suspens. Une phrase qui se veut conclusion à l'étude des buts du dernier voyage de Cartier illustre bien la technique utilisée tout au long du volume: « Non sans quelque perplexité, l'on aligne ces interrogations et ces doutes » (p. 149). Voilà bien une rigueur scientifique modèle.

Jacques MATHIEU

*Archives du Québec,
Ministère des affaires culturelles.*

DÉPARTEMENT DE RELATIONS INDUSTRIELLES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, *Le syndicalisme canadien : une réévaluation*, Québec, Les presses de l'université Laval, 1968, 293 p.

Le département de relations industrielles de Laval publie sous ce titre les communications présentées à son 23^e congrès, tenu à Québec en avril 1968. L'ouvrage comprend en outre un essai qui tente de dresser un bilan et de dégager les principaux horizons ouverts par ces communications (pp. 243-262), ainsi que deux articles de Gérard Dion, l'un sur la situation du syndicalisme au Canada, l'autre sur la concurrence syndicale dans le Québec, articles parus à l'origine dans la *Revue française des affaires sociales* et dans *Relations industrielles* respectivement.

La plupart des communications partent de constats identiques. D'une part, le syndicalisme canadien traverse une crise causée par l'inadéquation de ses structures face à ses problèmes actuels. Les organisations syndicales restent divisées entre elles, morcelées en leur sein, leur action la plus efficace se déroule encore au niveau de l'établissement alors que le pouvoir économique, lui, se concentre, que les décisions d'importance se prennent de plus en plus dans des entreprises à établissements multiples, voir au niveau de groupes d'entreprises et même du secteur industriel. D'autre part, il existe un décalage important entre les objectifs et les résultats de l'action syndicale, décalage accru par l'émergence de nouveaux problèmes, l'augmentation des emplois tertiaires et la redécouverte de la pauvreté, sur lesquels l'action syndicale n'a, jusqu'à maintenant, eu que peu de prise.

La relative unanimité des conférenciers dans leur évaluation de la situation donne à leurs communications un trop grand air de parenté, que vient heureusement rompre, par moments, la spécificité des objets dont ils traitent. Il ne saurait être question ici de rendre justice à chaque communication particulière; contentons-nous de les regrouper et d'indiquer brièvement leur sens. Sur les relations complexes qui lient les objectifs syndicaux, les structures syndicales et les structures et les problèmes de la société nouvelle, on lira les communications de Jean-Réal Cardin (pp. 15-43) et Stuart Jamieson (pp. 77-99) ainsi que le discours de clôture de l'honorable Maurice Lamontagne (pp. 227-243). Dans la même veine, mais sur un objet plus circonscrit, Léo Robach (pp. 119-144) étudie la situation des travailleurs non-syndiqués alors que Shirley B. Goldenberg (pp. 145-170) examine les problèmes que pose l'extension de la formule syndicale à des secteurs neufs, en particulier chez les ingénieurs et chez les cadres. La communication d'Evelyn Dumas (pp. 99-118) porte sur une question controversée, celle de la rivalité intersyndicale. Elle appuie sa recherche d'une solution sur l'étude de deux cas de conflits intersyndicaux, ceux de Radio-Canada et de QIT. Vincent Lemieux examine une autre question controversée, celle des formules d'ac-